

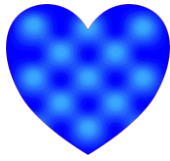
## CONCOURS DE POINT DE CROIX R È G L E M E N T 2018

### THEME : "Bleu Nature"

*Nous admirons tous le bleu magnifique  
de la petite fleur de lin.*

*Elle a été brodée à maintes reprises.*

*Il paraît que tous les bleus sont dans la nature!!!*



Du bout de l'aiguille, comme un peintre avec son pinceau, entre demi-teintes subtiles et camaïeux éblouissants. Vous trouverez votre bleu de Cocagne et le broderez avec un ou plusieurs éléments de la nature pour lesquels vous avez eu un coup de coeur :

Fleurs, oiseaux, papillons, poissons, bouquets anglais...

De la glycine de Monet aux Iris de Van Gogh...

Des fleurs de Matisse à celles de Chagall...

Vous sublimerez votre ouvrage.

### SUPERBEMENT BLEU, VERITABLEMENT BLEU, BLEU !!!

Les petites croix apparaîtront sur des supports différents, quelquefois inattendus mais toujours en LIN.

### Support et présentation :

Ce concours, organisé par « Alliance et Culture », est ouvert à tous les amateurs.

- **Support libre (mais obligatoirement en toile de Lin).**
- **Le nom du concurrent, le titre de l'ouvrage et sa catégorie seront mentionnés sur une étiquette agrafée ou cousue au revers de l'ouvrage.**
- **ATTENTION: votre ouvrage ne devra pas être présenté sous verre!**

### Trois catégories :

**Catégorie A : CREATION / REPRODUCTION / 1 fil sur 1 fil de trame**

**Catégorie B : CREATION / 2 fils**

**Catégorie C : REPRODUCTION / 2 fils**

### Technique :

L'œuvre doit être effectuée **en broderie à la main au point compté majoritairement et sur toile de Lin exclusivement**. D'autres points de broderie pourront agrémenter l'ouvrage.

### Anonymat :

Aucun signe distinctif (initiales, signature, etc...) ne sera admis sur le devant des ouvrages.

### Inscription :

Le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque d'un montant de 10 € (20 € si vous présentez deux ouvrages, etc), libellé à l'ordre d'**Alliance et Culture** doit être envoyé à : Association « Alliance et Culture » – 6, Rue Pasteur - 76740 FONTAINE-LE-DUN.

**Envoi ou dépôt des broderies au plus tard le 18 juin 2018 à Association « Alliance et Culture », 6, Rue Pasteur – 76740 FONTAINE-LE-DUN.**

### Exposition :

« Alliance et Culture » se charge de l'installation et du décrochage des œuvres qui seront exposées durant le « Festival du Lin et de la Fibre Artistique » les 6, 7, 8 Juillet 2018 dans l'Eglise de Saint Aubin-Sur-Mer (76740).

### Assurances :

« Alliance et Culture » prend à sa charge une assurance (à hauteur de 150 € maximum par broderie) à réception de l'ouvrage et jusqu'à sa réexpédition ou restitution selon les modalités définies au paragraphe « *restitution des travaux* ».

### Jury :

Les décisions du jury, composé de brodeuses et brodeurs expérimentés et amateurs, seront sans appel.

**Une première sélection écartera du concours les ouvrages ne respectant pas les critères soulignés dans le présent règlement.**

Le jury s'attachera à noter les points suivants : respect du thème, soin d'exécution, présentation et originalité. En cas d'égalité, les gains entre les gagnants seront partagés.

**Le Jury se réunira, au plus tard, le vendredi 29 juin 2018 en l'Eglise de St Aubin-Sur-Mer.**

### Prix :

Une même personne peut participer **plusieurs fois**. Il ne pourra lui être attribué qu'un seul prix.

1<sup>er</sup> prix Catégorie A : 100 €

2<sup>ème</sup> prix Catégorie A : 60€

1<sup>er</sup> prix Catégorie B : 60€

2<sup>ème</sup> prix catégorie B : 40€

1<sup>er</sup> prix Catégorie C : 60€

2<sup>ème</sup> prix catégorie C : 40€

### Bracelet gratuit :

**Chaque concurrent a droit à un bracelet gratuit** qui sera envoyé par courrier dès la réception du chèque de participation au concours et à partir d'avril 2018.

### Restitution des travaux :

Toutes les personnes ayant exposé pourront retirer leur ouvrage :

- à l'église de Saint-Aubin-sur-Mer à partir de 18h30 le dimanche 8 juillet 2018.
- Au siège de l'Association « Alliance et Culture » entre le 10 et le 31 juillet 2018.

Toutes les autres broderies seront envoyées par colis postal dans **l'emballage-retour** que vous aurez joint. Celui-ci devra être libellé à votre adresse et **suffisamment affranchi**.

### Modification ou annulation :

Les participants au concours s'engagent à ne pas mettre en cause la responsabilité d'« Alliance et Culture » en cas de modifications ou d'annulation du présent concours.

**Modalités :** La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

**Organisation :** Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :

**AllianceetCulture**

6, Rue Pasteur

76740 FONTAINE-LE-DUN

Tél. 02 35 57 25 20

[allianceetculture@wanadoo.fr](mailto:allianceetculture@wanadoo.fr)